Inventaire des ressources en matériaux marins

Façade "Manche-Est"

Zones d'intérêt

Projection de Mercator

Ellipsoïde WGS84

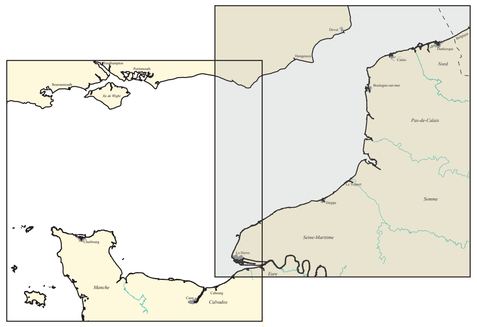

Cette carte ne doit pas être utilisée pour la navigation

Le carroyage, le trait de côte et les isobathes sont extraits des documents du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM)

0 10 20 km

Dover

Dungeness

cap Gris-Nez

Boulogne-sur-mer

Calais

Dunkerque

Belgique

Nord

Pas-de-Calais

baie de Somme

Somme

Le Tréport

Dieppe

Fécamp

cap d'Antifer

Seine-Maritime

Le Havre

baie de Seine

La Seine

Eure

limite ZEE

limite 12 milles

Potentiel extractif

Plus fort — Plus faible

- 4
- 3
- 2
- 1,5
- 1
- 0
- Roche

Adéquation des méthodes à la reconnaissance des ressources

Plus adapté — Moins adapté

- Épaisseur reconnue par sismique et par carottage
- Épaisseur reconnue par sismique
- *Morphologie des bancs reconnue par sondeur bathymétrique* (non figurée sur la carte)
- Morphologie des paléovallées ou carottage seul

Le potentiel extractif est défini par croisement des deux critères : épaisseur et qualité des matériaux (produit des valeurs des deux critères sans pondération).

Critère épaisseur \ Critère qualité des matériaux		Matériaux jugés inutilisables (3)	Matériaux indéterminés (4)	Matériaux jugés acceptables (3)
		0	0,5	1
Roche	0			
Carottage seul	1	0		1
Indices morphologiques (1)	2	0	1	2
Couverture sédimentaire (2) inférieure à 5 m	3	0	1,5	3
Couverture sédimentaire (2) supérieure à 5 m	4	0	2	4

(1) Les indices morphologiques correspondent soit à des bancs ou dunes observés par sondeur bathymétrique, soit à des paléovallées observées en sismique mais pour lesquelles nous ne disposons pas des profils originaux mais seulement d'informations bibliographiques.
Il n'y a donc aucune information d'épaisseur.
(2) Les indices "couverture sédimentaire" sont construits à partir des carte d'isopaques provenant d'études de l'Ifremer et des Universités.
(3) Le critère qualité des matériaux a été déterminé sur la base des desriptions des carottes disponibles. L'appréciation de la qualité des matériaux constitue une indication qui pourra être réinterprétée par les professionnels sur la base de critères techniques et économiques.
Les matériaux sont jugés inutilisables dans les cas suivants :
- maërl vivant au sommet ;
- sables fins ou fractions granulométriques inférieures majoritaires dans la carotte ;
- présence d'indices de roches ou de roches du substratum à la base de carotte témoignant d'une faible épaisseur sédimentaire ;
- nombreux niveaux argilo-silteux intercalés dans des niveaux grossiers.

* Dans les autres cas, les matériaux ont été jugés acceptables.
(4) En l'absence de carotte, nous n'avons pas présumé de la qualité des matériaux et avons estimé qu'ils pouvaient être statistiquement inutilisables ou acceptables.

— 2013 —